

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
5 Septembre 2010

Un témoignage de l'enquêteur de la police militaire révèle de nouveaux vices de forme dans l'enquête sur le meurtre de Rachel Corrie

Haifa - Le dimanche 5 Septembre 2010, l'action en justice intentée par la famille de Rachel Corrie contre l'État d'Israël pour son meurtre à Rafah, à Gaza, a repris devant la Cour de district d'Haïfa. En Mars, la famille Corrie avait appelé à la barre ses témoins. Aujourd'hui, c'était au tour de l'Etat de témoigner.

Rachel Corrie, une militante des droits de l'homme américaine d'Olympia, WA, a été écrasée le 16 Mars 2003, par un bulldozer Caterpillar D9R de l'armée. Elle manifestait de façon non-violente contre les démolitions de maisons palestiniennes.

- Le premier témoin de l'Etat, un enquêteur de la police militaire appelé par la cour Oded, faisait partie d'une équipe de trois personnes qui a enquêté sur la mort de Rachel. Oded a corroboré la plupart des témoignages fournis par El'ad, un enquêteur qui a témoigné en Mars, et a ajouté de nouveaux détails sur la faiblesse de l'enquête.
- Oded a confirmé qu'un commandant de l'unité impliquée dans la mort de Rachel a interrompu l'interrogatoire du conducteur de bulldozer, en lui disant que Doron Almog, le chef du commandement sud de l'armée israélienne avait ordonné l'arrêt de l'interrogatoire. Il a également dit que, selon son expérience, une ingérence de ce genre des commandants de l'armée n'était pas rare.
- Quand on lui demandé pourquoi il n'avait pas contesté l'intervention, Oded a déclaré qu'en tant qu'enquêteur junior, ce n'était pas à lui de le faire. Il n'avait que 20 ans à l'époque, avec seulement un diplôme d'études secondaires et trois mois de formation comme enquêteur.
- L'affaire Corrie était le premier meurtre de civil sur lequel Oded a enquêté du début à la fin.
- Comme El'ad, Oded a déclaré que ni lui ni aucun autre enquêteur ne s'est rendu sur le site de l'assassinat.
- Oded a dit qu'il n'avait obtenu que le 23 mars, soit une semaine après le début de son enquête, l'enregistrement audio-vidéo de la caméra de surveillance de l'armée qui filmait 24h sur 24 et 7 jours sur 7.
- Oded a dit qu'il n'avait pas demandé l'enregistrement audio-vidéo ainsi que les transmissions radio des 2 conducteurs et commandants de bulldozer enregistrées au cours des heures qui ont précédé l'incident, des transmissions qui auraient pu fournir davantage d'informations sur le contexte de sa mort. Oded a déclaré qu'il ne pensait qu'ils soient pertinents, même si Rachel et ses amis de l'International Solidarity Movement (ISM) avaient protesté contre l'action des bulldozers pendant plusieurs heures avant sa mort.
- Lorsque la police militaire a enregistré les transmissions radio, ils ont omis d'inclure un échange en arabe dans lequel un soldat a dit: «Mawatu Yem!», ce qui signifie en français, "Quoi, vous l'avez tué?" Et un autre soldat a répondu: «Allah Yerhamo», «Que Dieu ait pitié de lui." Interrogé sur le sujet, Oded a déclaré qu'il ne comprenait pas l'arabe et que l'équipe d'enquêteurs n'avait pas pensé que c'était important. Oded a déclaré qu'aucun des enquêteurs n'avait interviewé l'un des témoins palestiniens - y compris le personnel médical qui a examiné Rachel immédiatement après l'incident.

Lorsqu'on lui a demandé pourquoi, il a répondu qu'il ne pensait pas qu'ils pourraient fournir des informations utiles.

Selon un rapport de Human Rights Watch de 2005, le système d'enquête de l'armée israélienne n'est pas indépendant, impartial et minutieux. L'armée traduit rarement en justice les contrevenants, et les pratiques existantes n'ont pas un gros effet dissuasif. En outre, le rapport constate que le système est opaque, lourd, et exposé à la pression du commandement.

“La position de toujours de notre famille et du gouvernement américain a été qu'il n'y a jamais eu d'enquête approfondie, crédible et transparente. Le témoignage d'aujourd'hui confirme cette position”, a déclaré Sarah Corrie Simpson, la sœur de Rachel.

Le Consul Général des États-Unis, Andrew Parker, et des représentants d'Al Haq et d'Adalah, des organisations des droits de l'homme basées respectivement à Ramallah et à Haïfa ont assisté aujourd'hui au procès.

Le procès devrait reprendre lundi 6 septembre à 9h30.

Pour demande de renseignements concernant la presse et de plus amples informations, contactez:

Stacy Sullivan

stacy@rachelcorriefoundation.org

Phone (Israel): 972-52-952-2143